

Formation

Gérer les contrats courts

Les contrats à durée déterminée et le recours à l'intérim sont soumis à de strictes règles édictées par le Code du travail. Ne pas s'y conformer expose l'employeur à un risque de requalification en contrat de travail à durée indéterminée.

Objectifs

Identifier les règles applicables (cas de recours, formalisme...), rédiger en toute sécurité le contrat de travail, appréhender les fins de contrats, savoir prolonger le contrat (renouvellement, successions de contrats, transformation en CDI...).

Publics

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprises ou d'établissements, aux DRH, RRH, aux collaborateurs RH ou paie, aux gestionnaires du personnel.

Prérequis : connaissances de base de la législation sociale

Prochaine session

Inter-entreprises : Consultez notre planning des formations !

Intra : nous consulter

Durée

½ journée (3,5 heures)

Méthodes pédagogiques

Etude approfondie des textes et de la jurisprudence, échanges de pratiques, remise d'un support pédagogique

Modalités d'évaluation

Quizz/mise en situation

Programme

① Les cas de recours aux CDD ou aux contrats temporaires ② Les mentions obligatoires du contrat de travail ③ La bonne exécution du contrat court ④ Fin du contrat court : procédures et formalités

Tarifs

400 € Hors Taxes

Inscriptions

Cette formation vous intéresse ? Ecrivez nous à cabinet@carabin-stierlen-avocats.fr ou appelez nous au 02 99 68 95 96.

Si vous aviez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder à cette formation, merci de nous en avertir afin que nous prenions les mesures nécessaires.



CARABIN - STIERLEN
Avocats Barreau de Rennes



02 99 68 95 96



www.carabin-stierlen-avocats.fr



Suivez-nous !